

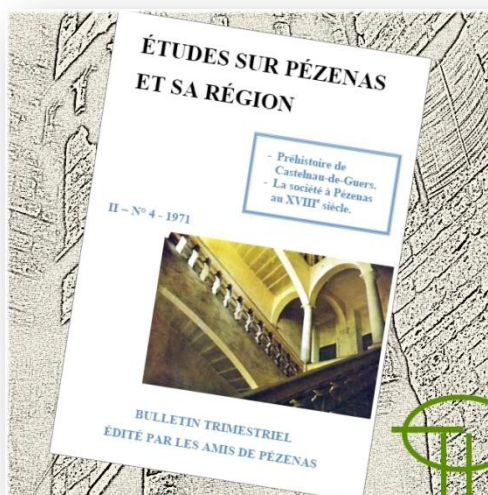
Article : Vestiges préhistoriques des environs de Castelnau-de-Guers



Auteur (s) : Jean GRIMAL et A. POUZOULET

Nombre de pages : 16

Année de parution : 1971



VESTIGES

PRÉHISTORIQUES

DES ENVIRONS DE

CASTELNAU DE GUERS

PRÉSENTATION

Depuis de nombreuses années déjà, nous nous sommes efforcés de recueillir et sauvegarder les vestiges antiques découverts à l'entour du village de Castelnaud de Guers. Après les avoir très succinctement signalés dans un travail (1) surtout consacré aux voies antiques, le moment est venu de leur consacrer l'étude plus approfondie qu'ils méritent. Dans le lot des glanes diverses, nous ne retiendrons que les pièces présentant un intérêt certain pour la connaissance de la Préhistoire du terroir.

Il ne s'agit donc pas de publier ici les résultats complets de fouilles méthodiques avec tous les impératifs que cela suppose mais plutôt d'établir une sorte de catalogue dans lequel sont classés et décrits ces témoins d'un passé plus ou moins lointain. Les renseignements ainsi apportés vont nous permettre, tout de même d'entrevoir les principales phases d'occupation préhistorique des alentours de Castelnaud.

RÉPARTITION DES SITES

Les divers sites du territoire qui nous occupe ont été pointés sur la carte de la Figure 1 ; ils ne correspondent nullement à des occupations d'égale importance. Ainsi, le gisement de St Apolis (2) correspond à un véritable village comprenant plusieurs cabanes ; au Pinié nous avons reconnu trois fonds de cabane au moins. Pour les autres points, il est parfois difficile de se prononcer.

Comme cela a été vérifié partout ailleurs, les cours d'eau ont joué un rôle attractif ; c'est ce qui semble justifier l'implantation de la station des Prats (3) en bordure du ruisseau.

1 – A. POUZOULET-CHRISTOL : Environs de Castelnaud -de-Guers voies antiques. (Étude polycopiée).

2 – G. GRIMAL et J. ARNAL : Le gisement du Carreiroux de Saint-Apolis de Fontenille (Florensac, Hérault), Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, XIII, 1966, p. 161-184.

3 – Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de Sète, I, 1969, p. 19 (Station Prats I, par G. Rodriguez).

La position privilégiée de Roquelaupie est évidente, c'est un site idéal pour surveiller voire contrôler la vallée de l'Hérault. Une position identique a été reconnue au Moulin de Roquemengarde, à 12 km au Nord.

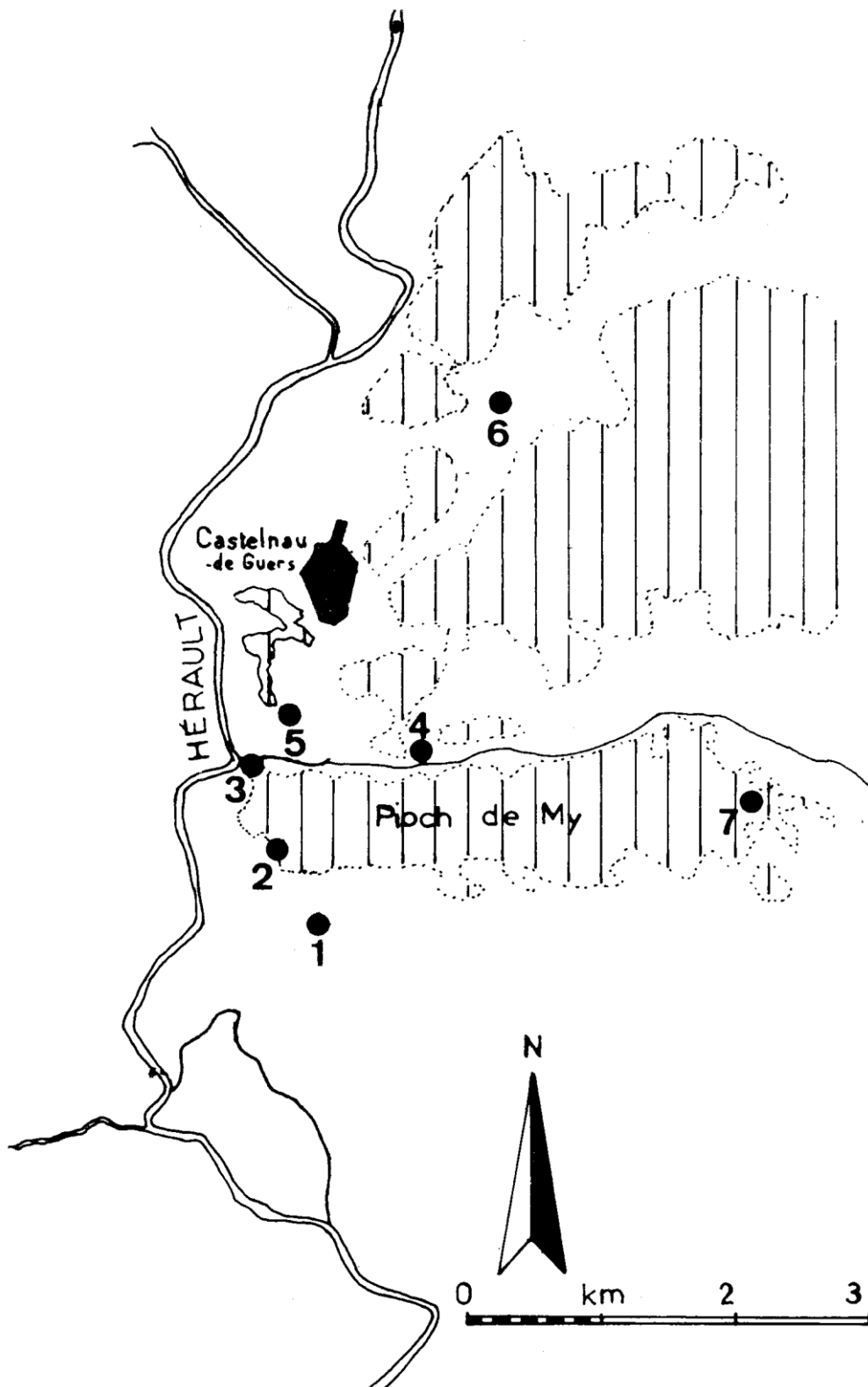


Figure 1 – Localisation des sites.

1 : Saint Apolis – 2 : Le Pinié – 3 : Roquelaupie – 4 : Station des Prats – 5 : La Cairade –
6 : Le Calvaire – 7 : La Grande Garrigue.

En hachures, sols calcaires des garrigues.

Le fond de cabane du Four à chaux (4) marque l'occupation protohistorique du site du Pinié où la pérennité de l'habitat est attestée depuis le Néolithique final (il y a près de 4 500 ans) jusqu'à la fin de l'époque romaine.

La disposition des 7 gisements que nous avons pu pointer sur la carte semble montrer que les Préhistoriques évitaient de s'installer sur les sols calcaires de nos « garrigues ». Certes, les zones de contact de reliefs ou de sols ont plus particulièrement attiré l'habitat mais il est prouvé depuis longtemps qu'à l'échelle régionale, la Garrigue a connu une occupation intense dès le Néolithique final (5). La trouvaille d'un éclat de débitage en silex cacholoné sur le chaînon du Pioch de My, (Fig. 7, n° 5) permet de penser à une occupation pastorale de cette zone, attestée également par les restes bouleversés d'un fond de cabane à la Grande Garrigue (6).

La vallée de l'Hérault devait être bien trop marécageuse et inhospitalière pour permettre un habitat permanent. Mais son limon fertile dut attirer quelques groupes d'agriculteurs néolithiques pour sa mise en culture ; cependant, les traces de ces travaux risquent fort de nous être à jamais inconnues car il est depuis lors impossible de les déceler sous l'épaisseur des alluvions.

ÉTUDE DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

I - MODE DE DÉCOUVERTE

Tous les vestiges étudiés ici proviennent de trouvailles fortuites, favorisées le plus souvent par les labours profonds de ces dernières décennies. Nous devons à la perspicacité de quelques habitants de Castelnau d'avoir pu sauver plusieurs pièces supplémentaires car ils nous les ont confiées spontanément, aussitôt après la découverte. Que d'objets essentiels pour une meilleure connaissance des civilisations antiques ont dû être jetés aux ordures après quelques jours de « curiosité égoïste » parce qu'ils devenaient encombrants !!

Tout vestige archéologique, aussi modeste soit-il possède intrinsèquement une valeur scientifique ; lorsqu'il est correctement localisé dans l'espace et dans le temps, il apporte toujours quelque chose de positif à la recherche et à la connaissance scientifique. C'est dans cet esprit que le moindre tesson de poterie ou l'outil de silex le plus mal taillé passionne sans cesse le chercheur, car ces vestiges signent, sans doute possible, la présence de l'Homme en cet endroit.

Mais nous savons bien que lorsqu'il est privé de son contexte archéologique, l'objet préhistorique devient facilement une source d'erreurs, en ce qui concerne sa datation notamment. C'est donc avec prudence que nous devons aborder ce domaine.

II - ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DES VESTIGES

A - SITE DU PINIÉ (7)

Les éléments de notre étude proviennent principalement du gisement du Pinié qui, bien que se trouvant dans la commune de Florensac est bien plus près de Castelnau (2,300 km). Cette terre appartient à Monsieur Charles Joulian dont le fils, Louis Joulian, y a encore une fois exhumé des vestiges au hasard de travaux agricoles. Son assiduité et le soin mis à dégager l'objet, ont été bien récompensés – d'une manière spectaculaire

4 – **ibidem**, p. 17 (Protohistoire, par D. Rouquette).

5 – **ibidem**, p 17 (Préhistoire par D. Rouquette).

6 – J. ARNAL, **Les dolmens du département de l'Hérault, Préhistoire**, XV, 1963.
De nombreux autres ouvrages devraient également être signalés.

7 – Le Pinié (Commune de Florensac) section C, N° 18.

... même - car il lui a été donné de recueillir un gobelet intact, vieux de plus de 4 000 ans qui gisait dans une fissure de substratum calcaire. Ce vase nous a été également confié.

La proximité des sites de St Apolis et du Pinié s'explique aisément par l'attrait de la plaine alluviale fertile qui ne permettait pas, cependant, l'installation permanente d'un village; il est donc normal que la partie marginale de la plaine soit jalonnée de sites plus ou moins importants. De plus, ces emplacements sont bien protégés du vent du Nord et bénéficient de la proximité d'un passage permettant de franchir l'Hérault (figure 1, 1 et 2). La contemporanéité des deux gisements est d'ailleurs attestée par divers documents parfaitement superposables.

Les vestiges provenant du Pinié sont surtout représentés par des tessons de poterie dont l'étude a permis de dégager les caractéristiques suivantes :

La pâte :

Le plus souvent de couleur brun foncé, grossière, mal dégraissée, elle dénote l'emploi d'une argile locale mal épurée et d'une technique céramique efficace mais sans recherche d'une qualité supérieure. La cuisson suffisante donne une poterie assez bien cuite, dure, résistant bien au lavage. Certains tessons peuvent atteindre une épaisseur considérable (plus de 15 mm); par contre, nous n'avons pas retrouvé d'exemplaires de poterie très soignée et de faible épaisseur que l'on connaît au Chasséen (Néolithique moyen). Il faut, toutefois tenir compte qu'un séjour prolongé en surface altère considérablement la poterie.

Le dégraissant est très hétéroclite, mais le plus souvent il s'agit de grains de quartz laiteux parfois relativement très gros (toute l'épaisseur du tesson) et de mica broyé qui ne pouvait être recueilli que dans le cours de l'Hérault. Nous avons noté des pâtes vacuolées qui dénotent l'emploi de dégraissants végétaux ne laissant plus qu'une alvéole dans la pâte après leur disparition; parfois au contraire, la pâte est « feuilletée » et d'assez bonne facture.

Un fragment de panse porte l'empreinte très nette d'une feuille de ciste ou d'olivier, probablement (Fig. 3, N° 0). Cette marque n'a pu se produire que lors de la préparation du feu de cuisson alors que les vases sont encore assez mous; ce détail, *qui n'est pas unique*, peut s'avérer intéressant pour étudier la cuisson des vases à cette époque.

Les formes : (Fig. 2)

Le profil d'un grand vase à provision et le gobelet intact déjà signalé sont les deux formes dont nous ayons connaissance. Les tessons trop fragmentés ne permettent pas d'autres restitutions.

La plupart des bords sont droits, la lèvre souvent arrondie ou quelquefois en biseau mousse. A noter les deux bords rentrants; l'un (Fig. 2, N° 10) devait appartenir à une bouteille à goulot très court, l'autre (Fig. 2, N° 11) à une marmite en forme de bombe. Chacun d'eux est percé d'un trou de réparation (Fig. 3, N° 10 et 11). Un fond plat figure parmi les glanes mais il est probable qu'il marque plutôt une période plus récente que cette série.

Une vingtaine de tessons ont été nécessaires pour établir le profil du grand vase (Fig. 4, N° 2). Sa forme pansue est fréquente durant la période Néolithique final - Chalcolithique. Quatre fortes anses en ruban (Fig. 4, N° 9) permettent une prise facile le cas échéant mais les vaisseaux de ce type ne sont pas rares et sont généralement enterrés dans le sol de la cabane et destinés à recevoir l'eau ou les grains nécessaires aux repas.

Le bol à usage individuel (Fig. 4, N° 1) est également bien connu à cette période; il est de fabrication relativement soignée (lissage satisfaisant), ce qui a permis de réduire au maximum l'épaisseur de la paroi. Ses dimensions réduites ne peuvent correspondre qu'à un usage individuel; le diamètre à l'ouverture est de 10 cm environ pour une hauteur totale de 12 cm. Sa forme se décompose en une partie cylindrique surmontant le fond en calotte sphérique. Près du bord, un seul têtou, tout petit, sert plutôt à la décoration

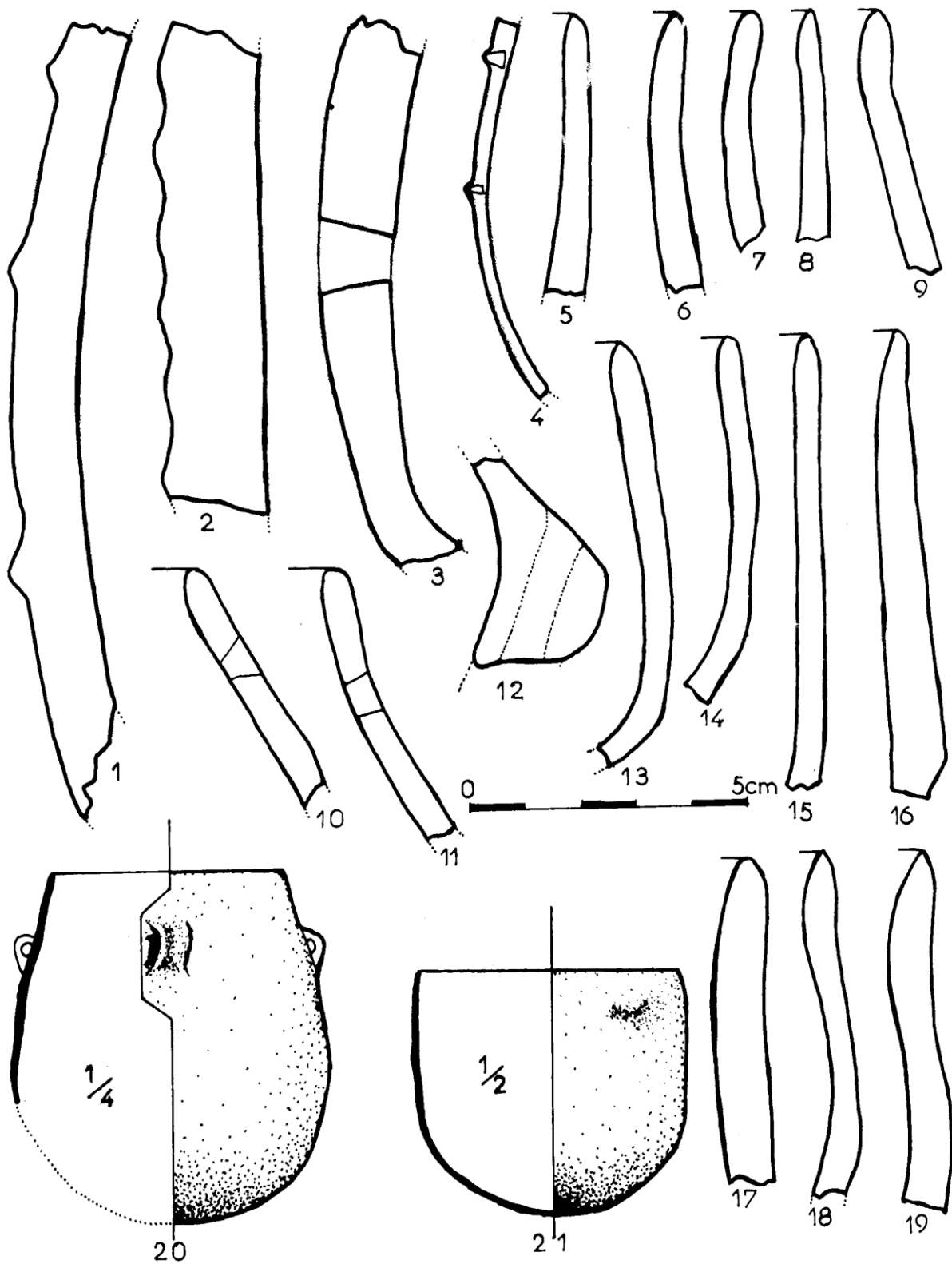


Figure 2 – Site du Pinié : formes et profils de la poterie préhistorique.

... qu'à la facilité de préhension. Nous devons encore une fois nous réjouir du fait que ce vase ait pu se maintenir intact jusqu'à nous.

Les perforations :

Les deux « trous de réparation » (Fig. 3, N° 10 et 11) ont déjà été mentionnés. Il est admis que durant le Néolithique même, les vases encore utilisables (pour contenir des grains notamment), aient été réparés en raccordant les tessons par des liens passés dans des perforations faites à cet effet. Parfois même, des perforations identiques ne servent qu'à la suspension du vase. Dans un des cas qui nous occupe, un détail reste embarrassant ; il s'agit d'un grain de quartz servant à dégraisser la pâte qui obstrue partiellement la perforation (Fig. 3, N° 10) ceci semblerait indiquer que le trou a été percé à cru et l'hypothèse du trou de réparation serait alors à rejeter.

Deux tessons de poterie épaisse (de 13 à 15 mm) sont percés de trous qu'il convient d'interpréter d'une manière différente. Il n'est pas facile d'imaginer la position qu'occupaient ces tessons sur le vase ; le fragment le plus gros devait, semble-t-il, se trouver sur la panse (Fig. 3, N° 3) ; l'autre pourrait correspondre à un morceau du col. Les perforations sont plus ou moins coniques et ont été percées dans la pâte fraîche car elles ne présentent pas de déformations importantes ; il n'y a pas de traces des bavures de l'argile molle repoussée. Un fragment de panse (Fig. 3, N° 3) nous a permis d'évaluer à 45 cm environ le diamètre du vase ; les perforations y sont espacées de 8 cm et se situent à 6 cm environ de la faible carène annonçant le fond arrondi.

Comme le tesson aplati que nous proposons de situer sur le col est également percé, il y a probablement lieu d'envisager deux séries parallèles de perforations ceinturant le vase, une dans sa partie basse, l'autre située près du bord mais pas à moins de 5 cm. Dans ces conditions, peu d'hypothèses s'offrent à nous et s'il est encore possible de penser à une sorte de tambour (les perforations servant à passer les liens qui tendent la peau) ou à des trous de suspension, il faudrait alors rejeter l'hypothèse de trous rituels servant de trop-plein lorsque le liquide atteint le niveau à ne pas dépasser.

Les moyens de préhension :

Nous avons déjà parlé des solides anses en ruban sur le vase à provisions et du petit bouton, plus décoratif que fonctionnel sur le bol intact. Nous y ajouterons :

- un fragment de cordon multiforme (Fig. 3, N° 12) sur tesson très érodé, les cassures sont usées comme si le fragment avait été roulé. Il n'est alors plus possible de parler d'engobe et de lissage mais on peut voir plus aisément le dégraisant fait de calcite pilée avec parfois des éléments plus gros. Sur les 4 perforations encore visibles, 2 seulement sont intactes mais les deux autres se devinent aisément ; leur diamètre reste de 7 mm environ dans les 4 cas. Les cordons multiformes sont généralement considérés comme des fossiles directeurs du Chasséen mais, ici, il semble plutôt qu'il s'agisse d'un exemplaire plus tardif ; l'aspect grossier du tesson est un argument supplémentaire en ce sens. Une phase d'occupation chasséenne a été reconnue à St Apolis ; ce fragment de cordon multiforme pourrait donc marquer le passage de la civilisation chasséenne au Néolithique final – Chalcolithique qui est bien représenté sur le site.
- une oreille bilobée sur un tesson grossier, rougeâtre à l'extérieur et noirâtre intérieurement ; la pâte, feuilletée, est noire et renferme de gros grains de quartz (Fig. 4, N°6).
- 5 prises plates de dimensions moyennes, plus ou moins proéminentes et allongées (Fig. 4, N° 4 et 5).
- l'oreille percée horizontalement (Fig. 4, N° 8) ; il semblerait que la perforation ait été obtenue en appuyant sur un roseau (?) horizontal, la boule d'argile devant servir d'oreille. En retirant le roseau, une cannelure s'est tracée sur la panse encore molle. La pâte est noire, grossière, à gros dégraisant de quartz. A l'intérieur, les coups de feu sont visibles et la couleur passe du noir au rougeâtre ; extérieurement, le tesson est brun clair et le dégraisant y est visible.

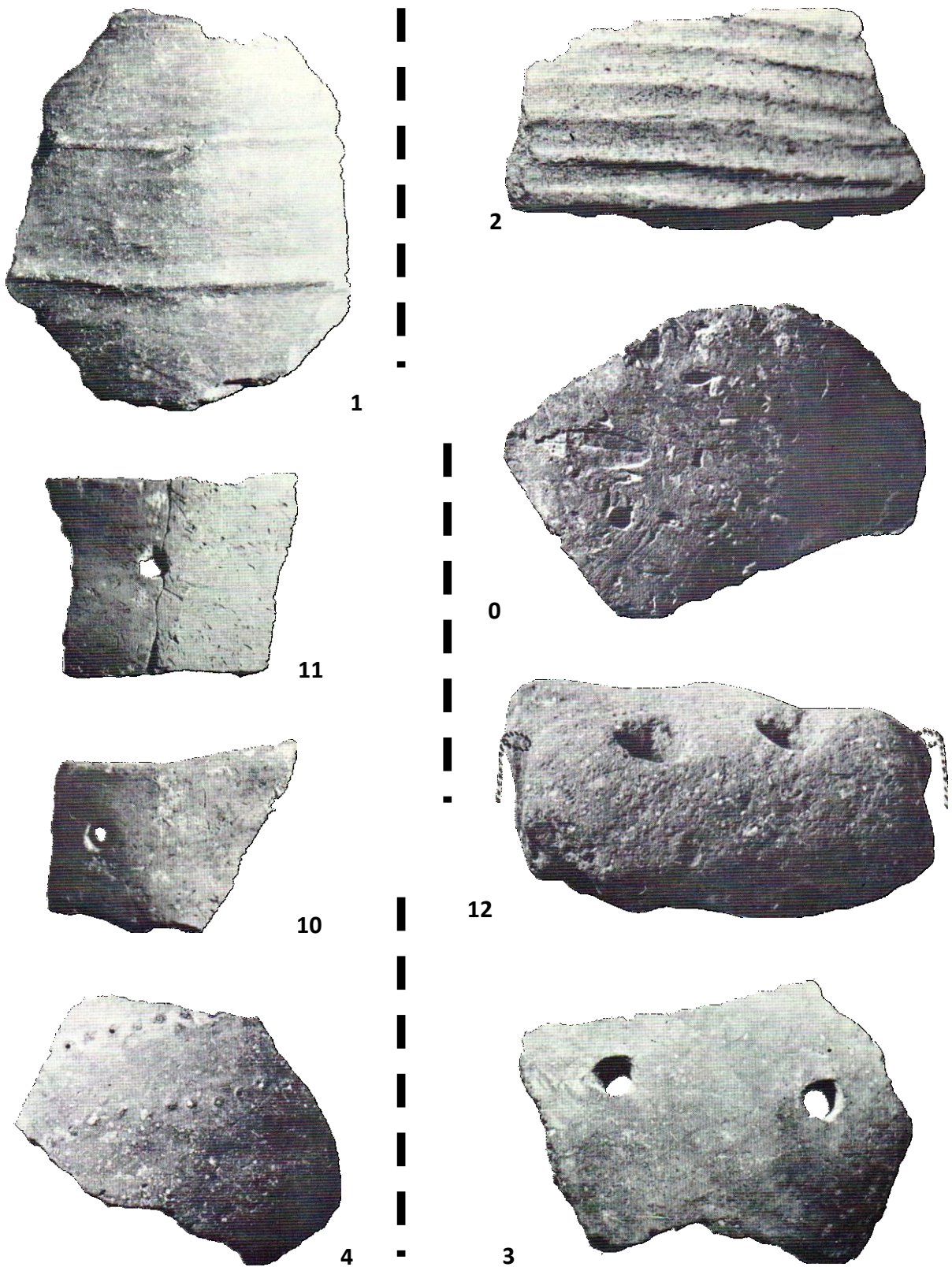


Figure 3 - Site du Pinié : poterie préhistorique.

La numérotation des profils de la fig. 2 a été conservée. 1 : cordon en relief – 2 : cannelures superposées – 10 et 11 : trous de suspension ou de réparation – 4 : pastillages en relief – 12 : cordon multiforé – 3 : perforations – 0 : empreinte de feuille.

- 1 oreille percée verticalement (Fig. 4, N° 7) sur un fragment de col droit à pâte grisâtre rougie superficiellement vers l'extérieur du vase. Le dégraissant est fait de grains de quartz ce qui devient un véritable caractère distinctif de la poterie de cette phase d'occupation vérazienne (8).
- 1 fragment de col de vase à ouverture rétrécie et à bord ourlé (Fig. 4, N° 3) porte l'empreinte de la fixation d'une petite anse placée horizontalement.

Les décors :

Lorsqu'ils sont typiques, ils permettent d'assurer la datation du gisement par comparaison avec leurs homologues trouvés en fouilles stratigraphiques.

Un fragment de panse de marmite (Fig. 3, N° 4) est décoré de deux rangées parallèles de pastillages en relief. Ce thème décoratif prend naissance durant le Néolithique moyen et connaît son plein épanouissement au Chalcolithique, à tel point que tous les sites de cette époque en ont pratiquement livré quelques exemplaires. En quelques rares sites, il marque avec une grande régularité l'Age du cuivre (Chalcolithique). Ce décor obtenu en repoussant la pâte molle avec l'extrémité d'un poinçon est très souvent associé à la céramique de type Fontbouisse ou Ferrières ; on le retrouve également en milieu vérazien. Faut-il alors y voir une production originale d'un groupe ethnique non encore identifié (9) ou tout simplement un goût commun à diverses peuplades contemporaines mais présentant par ailleurs des caractères individualisés (10) ?

Un fragment de panse d'un grand silo à provision dont le diamètre devait être voisin de 70 cm à en juger par la courbure du tesson. La pâte noirâtre a changé superficiellement de couleur lors de sa cuisson ; le lissage interne n'a pas fait disparaître totalement les vacuoles de la pâte. Le dégraissant est constitué de quartz laiteux finement pilé. Le décor provient de la superposition régulière de larges cannelures horizontales peut-être tracées au pouce dans la pâte fraîche (Fig. 3, N° 2) ; entre deux cannelures il y a parfois un léger méplat mais jamais d'arêtes franches. Il s'agit donc bien d'un décor de cannelures différent du thème décoratif comparable dans certains cas douteux et obtenu par des cordons parallèles superposés mais beaucoup plus rapprochés que dans le cas du tesson de la fig. 3, N° 1.

Un fragment de panse de couleur externe marron due à un engobe finement lissé renfermant de petites particules de mica ; la pâte est brun noirâtre, bien cuite et contient un dégraissant mélangé formé de calcite et de quartz finement pilé. De fins cordons en relief surajoutés s'étagent horizontalement tous les 5 cm environ. (Fig. 3, N° 1) Cannelures et cordons superposés sont bien connus durant le Néolithique final et le Chalcolithique ; ils se retrouvent dans toutes les productions céramiques de ces périodes.

D'autres tessons portent des cordons en relief plus ou moins épais mais dont il n'est pas possible d'interpréter la disposition sur le vase entier. En tout cas, ces éléments s'ajoutent aux précédents pour nous permettre d'affirmer une occupation chalcolithique, et probablement un peu antérieure, du site du Pinié.

L'industrie lithique y est essentiellement représentée par un outil sur éclat lamellaire de silex lacustre marron (Fig. 6, N° 4). Son extrémité distale est aménagée en grattoir par retouches scalariformes ; le bord gauche est finement retouché sur toute la longueur.

8 – **Le groupe de Veraza e été défini dans J. GUILAINE et L. RIGAUD, le foyer de Péraïrol (Cavanac, Aude), dans son contexte régional de la fin du Néolithique et du Chalcolithique, Bulletin de la Société Préhistorique Française, LXV, 1968, 3, p. 671 – 698 ;**

9 – J. GRIMAL ET J. ARNAL, op. Cit., p. 174 ;

10 – J. GUILAINE et L. RIGAUD, op.cit., p. 684.

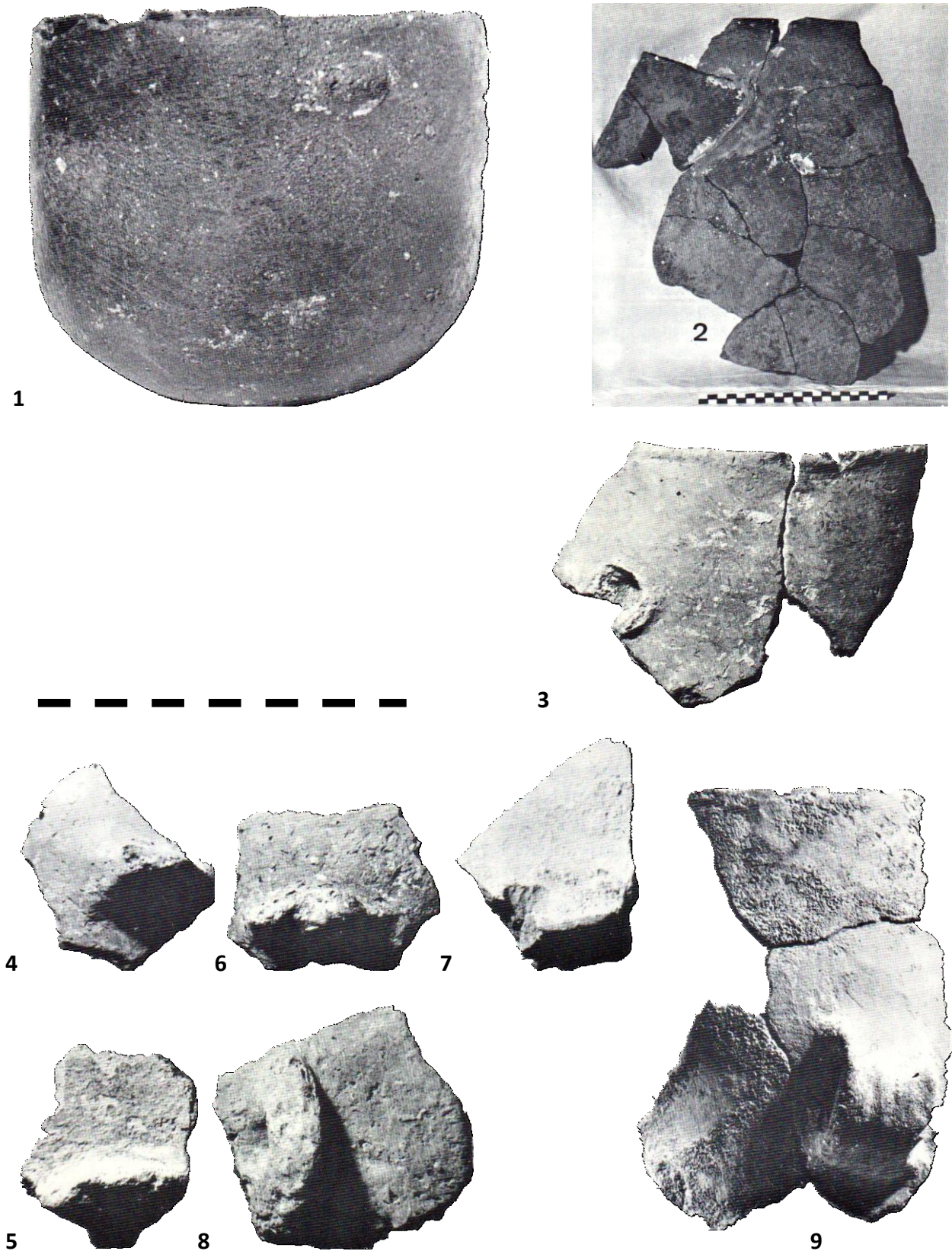


Figure 4 - Site du Pinié formes et moyens de préhension.

1 : gobelet intact – 2 : vase à provision – 3 : fragment de marmite – 4 et 5 : oreilles – 6 : oreille bilobée –
7 : oreille percée verticalement – 8 : oreille percée horizontalement – 9 : anse en ruban du vase 2.

Le cortex a été conservé sur la plus grande partie de l'outil, seules les parties actives ont été préparées. La face d'éclatement porte la trace du bulbe de percussion. Cette pièce trouve facilement sa place dans l'ensemble chronologique déjà révélé par la céramique.

Deux meules va-et-vient en grès nous semblent par contre plus récentes bien que ce type soit connu durant le Néolithique ; elles marquent plutôt la période d'occupation (Age du Fer) reconnue dans le fond de cabane du « Four à chaux » et évoquée par quelques tessons atypiques trouvés sur le site. Elles ont été trouvées dans la parcelle qui se trouve en contrebas de la route. Nous précisons enfin que des tessons d'époque romaine marquent la pérennité de l'habitat durant plusieurs millénaires.

B - SITE DU CABANIS

Le gisement du Cabanis (11), en bordure du chemin « peyssounié » qui a peut-être succédé à une piste beaucoup plus ancienne nous a livré un nombre beaucoup plus réduit de vestiges. Il semblerait qu'il s'agisse de plusieurs fonds de cabane totalement détruits par les travaux agricoles. Les vestiges recueillis permettent là encore de conclure à une occupation chalcolithique ; un tesson typique permet même d'attribuer cet habitat aux Véraziens.

Il s'agit d'un fragment de panse (Fig. 5, N° 1) en pâte dure passant du brun au noir, bien cuite et assez bien lissée. Le dégraissant est constitué de grains de quartz laiteux qui boursouflent la surface ce qui, en raison de la très grande fréquence de cette remarque, devient un signe distinctif de la poterie vérazienne de notre région. De minuscules particules de mica brillent à la surface du tesson. Mais le détail le plus caractéristique est bien la superposition des deux oreilles de préhension, caractère propre au groupe de Véraza qui a largement occupé la basse Vallée de l'Hérault.

Un tesson de poterie claire à dégraissant de calcite pilée porte un décor comparable aux cannelures superposées mais ici ce sont des incisions élargies qui remplacent les cannelures (Fig. 5, N° 4).

Le tesson de la Fig. 5, N° 5, par contre, est décoré de véritables cannelures, larges de 3 cm et qui se superposent en laissant une sorte de cordon en relief peu marqué.

Sur un tesson de couleur uniforme marron rougeâtre, un cordon en relief, relie, entre-elles, les oreilles de préhension (Fig. 5, N° 6).

Un fragment de col droit (Fig. 5, N° 3) porte un cordon surajouté sans soin et disposé obliquement par rapport au bord.

Un vase en bombe possède près de l'ouverture rétrécie une petite anse obtenue en appuyant aux extrémités d'un petit colombin d'argile. (Fig. 5, N° 2) .Le résultat dénote une production sans soins particuliers alors que l'intérieur du vase est suffisamment bien lissé. La marmite devait posséder 4 anses identiques placées en 4 points diamétralement opposés.

Un éclat atypique de silex marron clair (Fig. 7, N° 4) doit appartenir à cet ensemble chronologique. Paradoxalement, il ne semble pas que les retouches visent à obtenir une partie active pour l'outil ; peut-être ne faut-il y voir qu'un outil brisé ou quelque éclat ayant subi les chocs d'instruments aratoires modernes.

11 - Le Cabanis (Commune de Castel nau-.de-Guers) à livré des vestiges dans les parcelles 358 et 374 de la section AD.

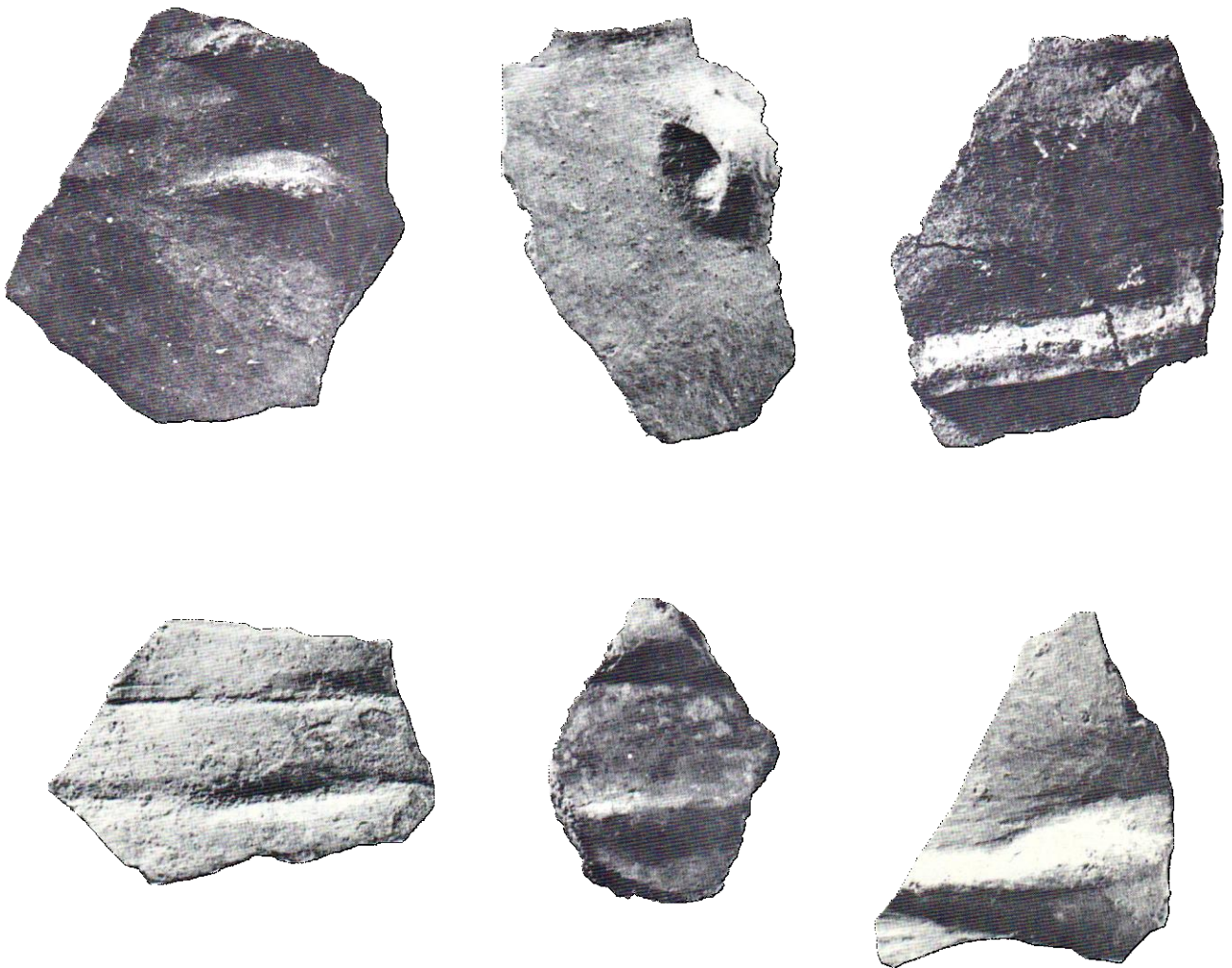


Figure 5 - Site du Cabanis poterie préhistorique.

Tesson vérazien à oreilles superposées ; fragment de marmite portant une petite anse ; cordon en relief oblique ; cannelures superposées ; cordons superposés ; cordon en relief reliant les oreilles de préhension.

C - SITE DE LA CAIRADE (12)

Parmi d'autres témoins d'époque plus récente, nous avons retrouvé une hachette dont il sera fait état à part et le tesson de la figure 6, numéro 6.

D - LES HACHES POLIES

La hache polie est restée fort longtemps dans l'esprit de nombreux chercheurs comme l'unique symbole du Néolithique. Leur forme et leur finition soignée ont permis même à des néophytes de les reconnaître facilement et de les ramasser ; toutefois ce n'est qu'exceptionnellement qu'elles ont fait l'objet de notes dans des publications spécialisées.

Il ne semble pas qu'il soit possible pour le moment de dater ce type d'outil par sa forme, sa section, ses dimensions, etc. ; il est bien connu que son utilisation commence avec le Néolithique tout comme l'agriculture et l'usage de la céramique qui attestent d'une vie sédentaire et paysanne. La métallurgie du bronze entraînera peu à peu l'arrêt de leur fabrication mais déjà il semblerait qu'elles aient été ramassées et réemployées à d'autres fins (lisseur pour poterie, percuteur, etc.) Peut-être leur attribuait-on déjà, dès ces temps reculés, les pouvoirs magiques qu'on leur reconnaissait encore il y a quelques décennies....

Les haches polies ne sont pas rares en Languedoc ; leur importance numérique dépend souvent de la densité des chercheurs. La commune de Castelnaud de Guers a livré 3 exemplaires de technologie assez différents :

- une hachette dont le tranchant est ébréché (Fig. 6, N° 3) semble avoir été façonnée dans un galet de variolite. Elle provient du tènement de la Cairade, dans une terre appartenant à Mr. Pouzoulat Jean.
- une autre hachette de dimensions légèrement supérieures provient des abords du « Cami de Peyssonie », tènement de Roquegals (13). Le matériau utilisé a un grain aussi fin que pour le spécimen précédent mais la couleur est un peu plus sombre (Fig. 6, N° 2). Peut-être faudrait-il rattacher cette hachette à l'ensemble archéologique qui s'est établi au Cabanis.

Il est assez difficile de voir dans ces deux objets des outils d'efficacité quelconque ; aussi certains auteurs leur attribuent-ils un rôle votif qui est loin d'être prouvé d'une manière généralisée. Pourquoi ne pas y voir tout simplement l'équivalent de nos canifs actuels ?

La hache de la Fig. 6, N° 1, par contre présente toutes les caractéristiques nécessaires d'un outil efficace (poids, dimensions, dureté ...). La fracture du talon et le tranchant émoussé attestent de son utilisation. La personne qui nous l'a confié tient à rester anonyme et, de plus n'a pas voulu nous indiquer l'endroit précis de la trouvaille qui se trouve toutefois sur le territoire de la commune. La couleur de la roche est d'un vert presque noir ; la surface est polie et brillante.

Il semblerait que les roches utilisées pour confectionner ces 3 haches ne soient pas d'origine régionale et qu'elles aient fait l'objet d'un commerce.

La section ovale aplatie de la hache ne nous permet pas d'avancer une datation pour cet outil ; par contre, les bords dressés par polissage des deux hachettes évoquent des formes chalcolithiques qui imitent les haches plates en cuivre.

Tout comme les pointes de flèche, les haches polies n'indiquent pas forcément l'emplacement d'un site préhistorique; elles ont pu être perdues à l'occasion de travaux ou de déplacement.

12 - La Cairade (Commune de Castelnaud-de-Guers), section AV, N° 252 pour la hachette, et AV, N° 264 pour le tesson ;

13 - Cette parcelle appartient à M. Guiraud Louis.

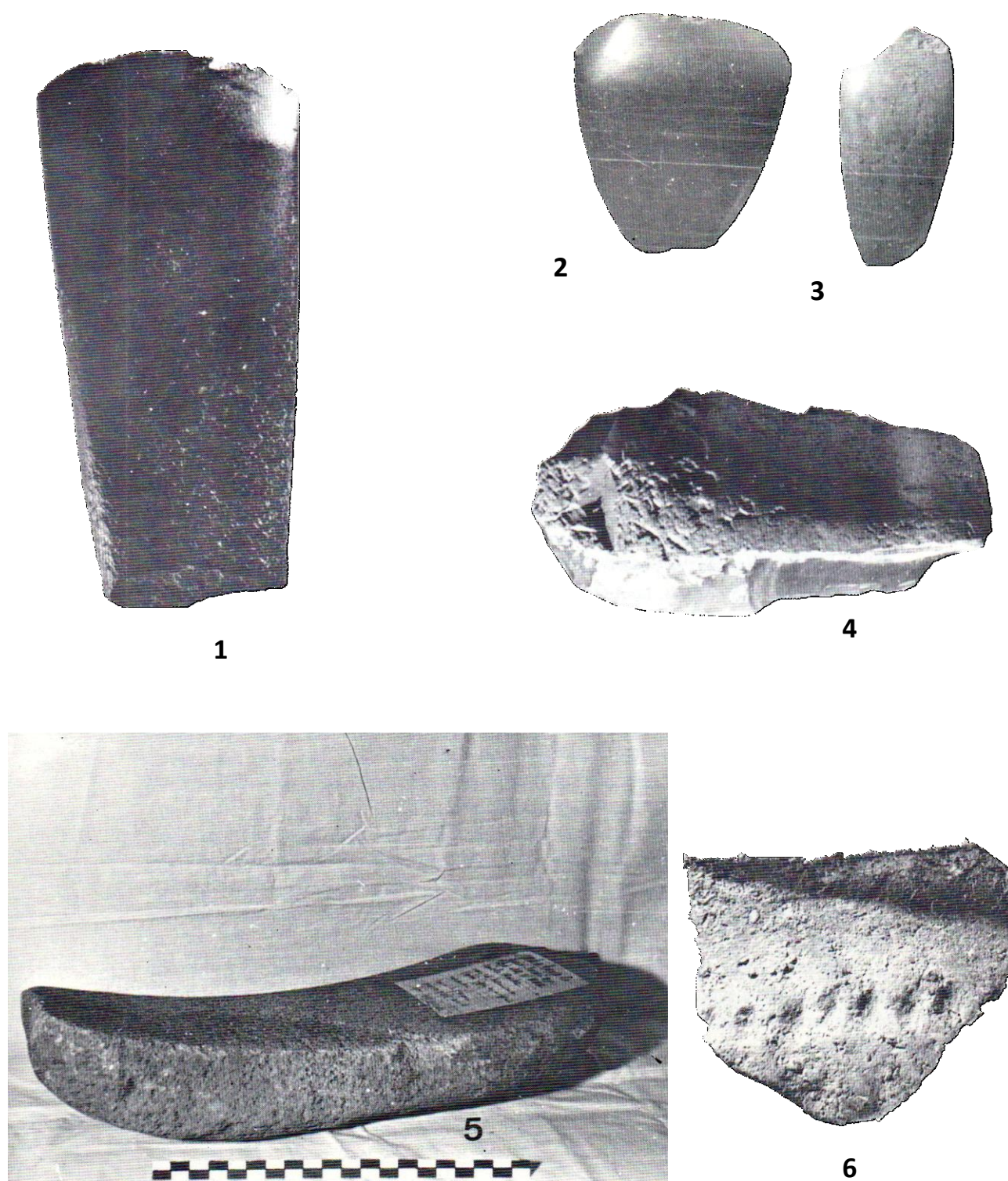


Figure 6 - Industrie lithique et céramique isolée.

1 : commune de Castelnaud (lieu-dit inconnu) – 2 : Roquegals – 3 : La Cairade – 4 : Le Pinié – 5 : Le Pinié (vigne Muñoz-Bessière) – 6 : La Cairade (vigne Lahoz Michel).

CONCLUSION

L'intérêt principal de cette étude est certainement de faire actuellement le point, dans la mesure du possible, de nos connaissances sur la Préhistoire du terroir de Castelnaud. D'autres découvertes ne manqueront pas d'enrichir considérablement ces séries, mais il nous est d'ores et déjà possible d'avancer certaines hypothèses sur le peuplement préhistorique de cette partie du Piscénois.

Les industries du Paléolithique manquent totalement ; peut-être des trouvailles futures les révéleront-elles ? Pour l'instant nous pensons que les alluvions ou l'érosion les ont à jamais soustraites à notre connaissance.

Toutes les séquences du Néolithique semblent représentées. La station des Prats paraît même avoir livré les témoins de la phase de transition entre Paléolithique et Néolithique. Le Néolithique ancien a été reconnu à St Apolis avec un type de poterie qui accompagne fréquemment la poterie cardiale. Le Néolithique moyen (Chasséen) se rencontre à nouveau à St Apolis, peut-être au Pinié avec le cordon multiforé, à la station des Prats avec la présence de quelques lamelles de silex. La période occupant le Néolithique récent-Chalcolithique a une aire de répartition qui couvre tous les sites. Plusieurs documents permettent de l'attribuer aux Véraziens qui ont occupé intensément la région durant cette période. La poterie fontbuxienne, présente à St Apolis, n'a pas été retrouvée sur d'autres sites ; il en est de même pour la civilisation du vase campaniforme mais peut-être ne s'agit-il que d'une carence de recherche ou de trouvaille.

L'Age du Bronze est pratiquement inexistant; c'est encore là un fait général pour notre région malgré quelques découvertes clairsemées.

Avec l'Age du Fer, nous parvenons à la limite chronologique de cette étude ; il est présent à St Apolis et au Pinié, probablement même à la Cairade où il pourrait indiquer la présence de tombes.

Ces mêmes sites ont continué de vivre durant l'occupation romaine et parfois même après.

Certes il peut paraître prétentieux de fonder toute cette esquisse de Préhistoire locale sur la seule typologie comparative. Nous en sommes conscients mais les documents choisis sont tellement sûrs que la marge d'erreur, méritait que l'on tentât déjà cette mise au point.

Jean GRIMAL

Antoine POUZOULET-CHRISTOL

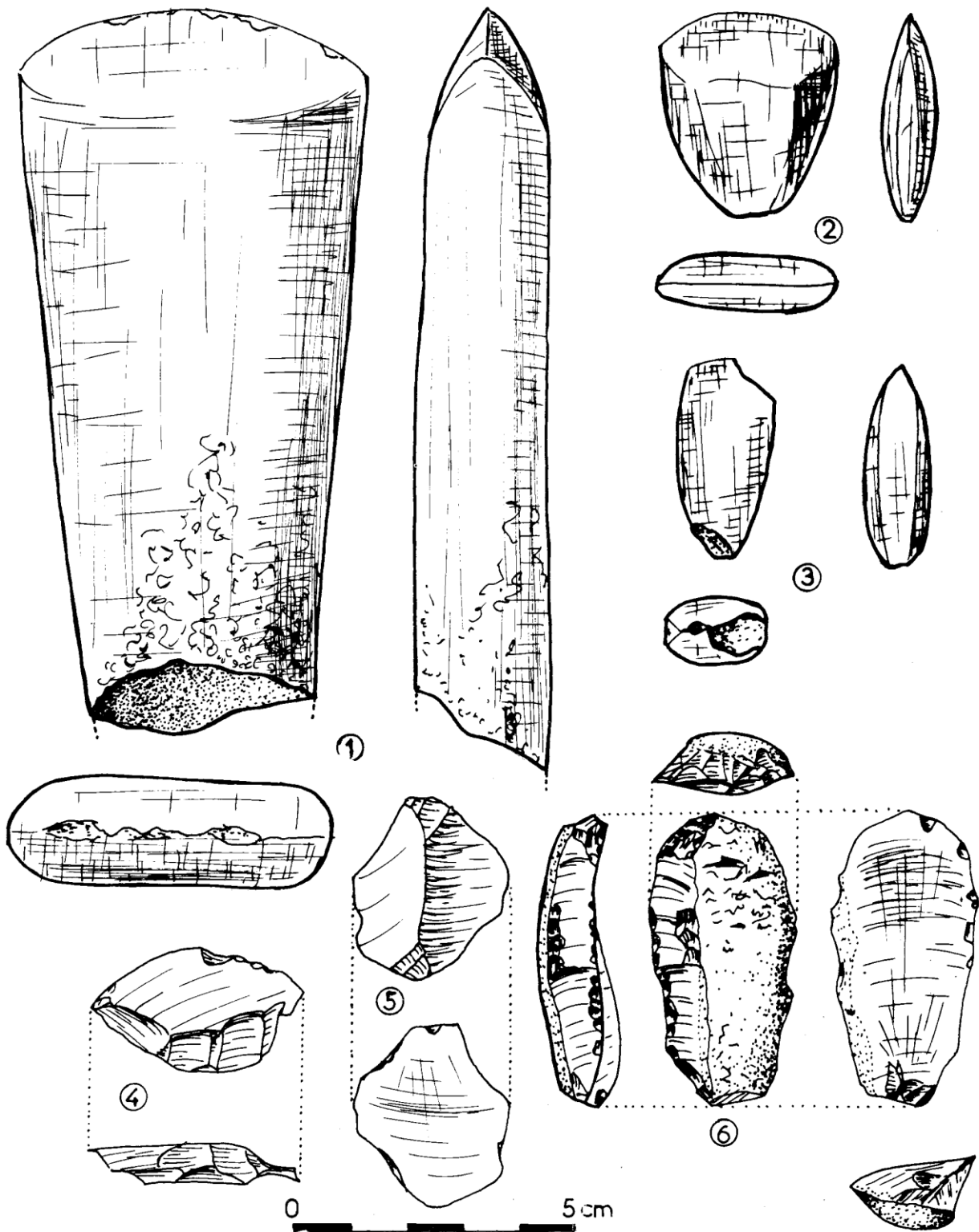


Figure 7 - Industrie lithique.

1 : provenance indéterminée – 2 : Roquegals – 3 : La Cairade – 4 : Le Cabanis – 5 : La Capelette, au Pioch de My (commune de Florensac) – 6 : Le Pinié.

Année de parution : 1971

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1971 n° 4



Jean GRIMAL et A. POUZOULET,

[Vestiges préhistoriques des environs de Castelnau-de-Guers :](#)

G. VIBAREL,

[Contribution à l'étude de la société piscénoise au XVIII^e siècle \(1715-1789\).](#)

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

Études
Héraultaises

